068-226800019-20131115-0000012366-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication: 22/11/2013

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Che**f** du Service Administratif de l'Assemblée

N° CP-2013-10-6-19 Séance du vendredi 15 novembre 2013

PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER **PROGRAMME 2013**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

DECIDE:

d'accorder les subventions suivantes à imputer sur les AP telles qu'elles ressortent du tableau ci-dessous:

MAITRE D'OUVRAGE Syndicats Mixtes	Site	OPERATIONS	соит нт	AP F243	AP F244
Vallée de Munster/Hautes- Vosges	SCHNEPFE NRIED- TROIS FOURS	Aménagement "Panoramic" Tranche complémentaire portant la subvention totale à 945 000 €	315 000	141 750	
		Aménagement front de neige abords Panoramic	50 000	45 000	
		Construction TK Deybach	900 000		810 000

MAITRE D'OUVRAGE Syndicats Mixtes	Site	OPERATIONS	соит нт	AP F243	AP F244	
		Investissements courant annuels	20 000		10 000	
	TANET	Construction d'un bâtiment technique	150 000		60 000	
TOTAL Syndicat I	1 435 000	186 750	880 000			
SMIBA	BALLON ALSACE	Piste rouge et TK au Langenberg	59 465		26 759	
		Neige de culture et Piste Gentiane Phase 1 Adduction	829 424		373 241	
		Etudes préliminaires Aménagt lotissement Sapins	50 000	25 000		
		Investissements courants annuels	20 000		10 000	
TOTAL SMIBA			958 889	25 000	410 000	
Lac Blanc	LAC BLANC	Acquisition foncière bâtiment d'accueil Acquisition et installation relais radio	39 000 30 000		35 100 27 000	
		Acquisition véhicules service + secours - Bike Park	30 000		27 000	
		Acquisition de deux motoneiges	26 000		23 400	
		Tapis roulant	160 000	144 000		
		Passerelle pistes VTT	120 000	108 000		
		Etude d'impact défrichement	7 515	6 763		
		Investissements courants annuels	40 000		20 000	
TOTAL Syndicat Mixte Lac Blanc			452 515	258 763	132 500	
TOTAL GENERAL			2 846 404	470 513	1 422 500	
TOTAL CREDITS				1 893 013		

Soit:

- ➤ Un montant total de **1 066 750 €** au syndicat mixte pour l'aménagement des stations de la vallée de Munster/Hautes-Vosges, et pour les opérations décrites cidessus imputé comme suit :
 - o 186 750 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204152 :
 - o 880 000 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
- ➤ Un montant total de 435 000 € au syndicat mixte pour l'aménagement du Ballon d'Alsace (SMIBA) et pour les opérations décrites ci-dessus imputé comme suit :
 - o 25 000 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204151 ·
 - o 410 000 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
- ➤ Un montant total de 391 263 € au syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc et pour les opérations décrites ci-dessus imputé comme suit :

- o 258 763 € sur le programme F243 (2892), chapitre 204, fonction 94, nature 204152 ;
- o 132 500 € sur le programme F244 (2902), chapitre 204, fonction 94, natures 204151 et 204152.
- o 204151 et 204152.
- de préciser que l'attribution des subventions au titre du programme 2013 au syndicat mixte pour l'aménagement du site du Lac Blanc est faite sous réserve de la conclusion et de la signature de la convention qui fera l'objet d'une délibération séparée,
- d'autoriser le versement de ces montants aux syndicats mixtes.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions